

ER ASRA cat.D

Entraînement Régulier Agent de Sécurité Renforcé Armé - Catégorie D -

Durée

7 heures
45 minutes

**Nombre de
Stagiaires**

12 maximum

Prix

290 €
(intra et groupé
nous consulter)

Public

Tout Public.

Prérequis

Être titulaire d'une Carte pro en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de gardiennage, ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage de moyens électroniques avec armes de catégorie D (ou B et D) (+ préalable si expiré).

Objectif

L'agent de sécurité doit se soumettre à un entraînement annuel consistant en deux séances de 7 heures chacune et 45 min du rappel du cadre juridique. L'année au cours de laquelle le renouvellement de la carte professionnelle est sollicité, l'agent doit avoir suivi au moins deux entraînements réguliers.

Compétences

- L'agent de sécurité renforcé armée est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté.

Méthode pédagogique

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.

Évaluation / Examen

Evaluation et validation en cours de formation.

Validation

Attestation de mise à niveau Entraînement Régulier ASRA catégorie D.

Délai d'accès

Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux pré-requis.

Agrément

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

PROGRAMME

Module juridique :

- Rappel du cadre juridique de l'emploi des armes

Entraînement pratique :

- Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité
- Gérer un incident avec le recours aux armes
- Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA

Taux de Réussite
100 %